

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 12 - 15 mai 1998**

## **INTÉGRATION DES SEXOSPÉCIFICITÉS: UNE ÉVALUATION GLOBALE**

**Point 9 de l'ordre du  
jour**



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/98/9**

17 avril 1998

ORIGINAL: ANGLAIS

## **INTÉGRATION DES SEXOSPÉCIFICITÉS: UNE ÉVALUATION GLOBALE**

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### **Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.**

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Chef du Service de soutien technique: M. Aranda Da Silva tel.: 6513-2014

Conseiller principal de programmes: F. Serour tel.: 6513-2341

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).



## INTRODUCTION

1. Soixante-dix pour cent des pauvres du monde sont des femmes. Elles souffrent de la faim plus encore que les enfants, car elles sont les dernières servies. De plus, elles sont particulièrement vulnérables aux maladies dues à la malnutrition, telles que les carences en fer ou en calcium, qui sont aggravées par les grossesses répétées sans contrôle prénatal et périnatal et sans suppléments nutritionnels. Pourtant, les femmes représentent 80 pour cent des actifs agricoles en Afrique et 60 pour cent en Asie et ce sont elles qui récoltent, préparent et servent les aliments. Parce qu'elles sont responsables de la sécurité alimentaire des ménages, le PAM veille à ce qu'elles aient directement accès à l'aide alimentaire qu'il fournit en vue d'éradiquer la faim et leur confie la fonction de la distribuer et de la gérer, considérant que c'est là le meilleur moyen de garantir que les aliments leur parviennent effectivement et qu'ils servent à les nourrir, elles-mêmes et leur famille.
2. En 1997, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), dans ses Conclusions établies d'un commun accord, a recommandé d'intégrer systématiquement une perspective sexospécifique dans les politiques et programmes des Nations Unies, c'est-à-dire de tenir compte des problèmes et de l'expérience des femmes comme des hommes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes, de telle sorte que les deux sexes en profitent à égalité. Cette politique d'ensemble n'exclut pas la nécessité de prévoir des projets ou composantes de projets spécifiquement en faveur des femmes, pour réduire les disparités ou les faire disparaître.
3. Le présent rapport fait le point de l'intégration des sexospécificités dans les politiques et programmes à partir d'un certain nombre d'exemples. Dans une première partie, les progrès accomplis sont situés dans le contexte des engagements de la Déclaration de Beijing. La deuxième partie décrit la stratégie employée pour développer les capacités et les initiatives qui ont été prises pour renforcer la position des femmes, ainsi que les techniques mises au point pour faciliter l'intégration des sexospécificités à tous les niveaux. Enfin la dernière partie présente des conclusions et des recommandations fondées sur l'expérience acquise.

## I. DES ENGAGEMENTS A L'ACTION: VERS L'INTEGRATION EFFECTIVE DES SEXOSPECIFICITES

4. Le PAM concentre son action sur ceux des 12 domaines prioritaires de la Déclaration de Beijing qui sont directement en rapport avec son mandat: les femmes et la pauvreté, les femmes et l'éducation et les femmes dans les conflits armés.

### **Engagement 1: Garantie d'un accès direct à une alimentation appropriée et suffisante**

5. Cet engagement du PAM répond à l'une des orientations stratégiques de la Conférence de Beijing: aider les femmes en situations d'urgence (que la crise soit d'origine naturelle ou due à l'action de l'homme) à se procurer de quoi survivre dans un environnement sans danger.



**Dans 80 pour cent de ses opérations, le PAM distribue des denrées alimentaires de secours aux ménages en veillant à ce qu'elles soient gérées par les femmes**

6. Le PAM est partout en première ligne - en Afghanistan, en Ethiopie, au Rwanda et au Burundi - pour distribuer des secours alimentaires aux femmes et exécuter des programmes novateurs répondant à leurs besoins.

Le PAM reste la principale source de produits alimentaires en **Afghanistan**. À la suite des décrets des Talibans restreignant les droits fondamentaux des femmes - liberté de mouvement, visibilité, éducation et emploi - le PAM a adopté et appliqué un principe de conditionnalité, subordonnant la poursuite des projets de remise en état à la condition que les femmes en bénéficient sur un pied d'égalité avec les hommes. Comme les décrets qui confinent les femmes dans leurs fonctions de ménagères ont été maintenus, le PAM et d'autres institutions des Nations Unies ont préparé ensemble un Cadre stratégique pour coordonner leur approche des droits de l'homme et de l'assistance. Le PAM a observé que la perspective sexospécifique manquait dans ce Cadre et a recommandé qu'il soit modifié. De plus, grâce à sa participation active à la Mission interinstitutions sur les sexospécificités (Afghanistan, 12-24 novembre 1997), il a pu veiller à ce que ce principe soit respecté dans les directives opérationnelles et dans le suivi de la Déclaration sur l'Afghanistan faite par le Secrétaire général de l'ONU en juin 1997.

Parallèlement, le PAM a renforcé ses opérations de secours et continué à fournir une assistance à la survie en veillant à ce que les femmes et les familles aient accès aux vivres et les consomment effectivement dans des villes telles que Kaboul, Bamyan et Kandahar. Une de ses initiatives les plus notables a été la création des **boulangeries féminines** qui sont aujourd'hui en activité à Kaboul, Jalalabad et Mazar El Sharif, au bénéfice de 4 300 femmes. Les **boulangeries des veuves** sont une initiative inédite: le PAM appuie actuellement **37 boulangeries à domicile** dans lesquelles 259 veuves produisent et vendent du pain et gèrent elles-mêmes les recettes, dans des zones dévastées par la guerre où les femmes sont devenues de facto chefs de famille. Ces boulangeries fournissent de quoi nourrir quelque 800 000 personnes, dont 430 000 femmes et fillettes. De plus, elles donnent du travail à des femmes, ce qui est interdit dans les zones contrôlées par les Talibans. Environ 54 pour cent des bénéficiaires sont de sexe féminin, et plus de 60 pour cent sont des enfants. Ces boulangeries jouent un rôle vital, car elles fournissent de la nourriture et améliorent la situation socio-économique des femmes en les aidant à acquérir des capacités de gestion et à sortir de la marginalité. À la fin de 1997, 33 projets du PAM - boulangeries, vivres-contre-formation et alimentation dans les hôpitaux - soit 20 pour cent des projets approuvés pour l'Afghanistan, étaient ciblés directement sur les femmes. Le PAM fournit aussi d'autres types de secours: assistance aux personnes déplacées, alimentation dans les collectivités (maternités et hôpitaux pédiatriques) et assistance aux victimes des inondations et aux rapatriés; tous ces secours sont nécessaires pour prévenir des épisodes de famine.

7. Au **Rwanda** et au **Burundi**, les femmes sont les victimes silencieuses d'infinies souffrances. Elles subissent les ravages de la guerre et des tensions inter-ethniques qui les rendent encore plus vulnérables. On estime que 30 pour cent d'entre elles ont perdu leur mari et sont devenues à l'improviste chefs de famille alors qu'elles n'avaient aucune expérience de ce type de responsabilité. De plus, les conflits répétés les chassent de leurs foyers et les privent de leurs mécanismes traditionnels de survie. Il n'y a pas de semaine que le personnel de terrain du PAM ne voit affluer des centaines de femmes et d'enfants mal nourris après des mois de survie précaire cachés dans les forêts du Burundi. Le PAM a adapté son action aux réalités locales. Au Rwanda, il a veillé à ce que les femmes aient directement accès à la nourriture et aidé à créer, avec la participation active des femmes, les réseaux de soutien nécessaires à cet effet. En liaison étroite avec le gouvernement, les ONG et les églises locales, il a appuyé la création d'une cinquantaine d'organisations féminines chargées de ces tâches. Dans les trois projets appuyés par le PAM, la majorité des bénéficiaires sont des femmes; elles représentent plus de 58 pour cent de la population



cible dans deux des trois zones visées. Au Burundi, le PAM s'est activé en première ligne pour: a) évaluer la situation des femmes déplacées victimes de la faim; b) veiller à ce que les femmes bénéficient directement des secours alimentaires d'urgence; et c) encourager la participation des femmes à la distribution et à la surveillance de la répartition des aliments. Entre 1995 et le début de 1998, il a réussi à beaucoup augmenter le nombre des femmes bénéficiant de son aide; les vivres sont remis directement à 80 pour cent de la population cible, dont 60 pour cent sont des femmes.

8. L'action du PAM en *Ethiopie* illustre bien la politique active d'intégration des femmes dans les interventions prolongées de secours (IPS) et dans les opérations d'urgence. Dans les IPS, les distributions à l'appui du rapatriement sont ciblées sur les familles ayant une femme à leur tête, qui représentent 60 pour cent de la population bénéficiaire. Le PAM s'est rendu compte qu'il fallait confier la responsabilité de la distribution aux femmes et non plus aux chefs et aux anciens, de façon à éviter que le système ne soit manipulé et que les vivres n'aillent à d'autres que les bénéficiaires visés. Pour cibler les opérations d'urgence sur les femmes, le PAM fait participer celles-ci à la gestion de l'aide alimentaire et veille à ce qu'elles bénéficient directement d'au moins 50 pour cent des secours. Actuellement, la moitié des bénéficiaires directs sont effectivement des femmes. En outre, le PAM organise des ateliers de sensibilisation aux sexospécificités et des collectes de données ventilées par sexe.
9. Au *Cambodge*, après le règne des Khmers rouges, plus de 30 pour cent des chefs de familles sont des femmes, veuves ou abandonnées par leur mari. Contrairement à ce qui se passe en Afrique, les femmes seules sont rejetées par la société et personne ne les aide. Pour que les femmes aient accès à l'aide alimentaire et en bénéficient, le PAM: a) les fait participer à l'identification des projets dans le cadre de comités villageois de développement; et b) appuie des projets conçus spécifiquement à leur intention, notamment des garderies et des programmes de crédit rural, d'alphabétisation et de renforcement des capacités. Il a utilisé des méthodes participatives telles que des groupes de discussion avec les villageoises pour évaluer la pauvreté et les problèmes d'alimentation et améliorer le ciblage dans 15 provinces; il a ainsi cartographié la pauvreté dans 1 500 villages.

### **Carences en micronutriments parmi les groupes vulnérables (femmes, enfants et adolescents)**

10. Le Mécanisme de promotion de la santé des femmes et de lutte contre les carences en micronutriments, financé par le Gouvernement canadien, vise à appuyer des initiatives d'un bon rapport coût-efficacité dans le domaine des soins de santé primaires, notamment en utilisant des micronutriments et des boissons enrichies. Ce programme, lancé en 1996, vise 16 pays. Huit projets, d'un coût total de 14,6 millions de dollars<sup>1</sup>, ont été approuvés en 1997, et huit autres, d'un coût de 7,8 millions de dollars, en 1998. Les objectifs sont partout les mêmes, mais des stratégies spécifiques ont été mises au point pour chaque pays en vue d'atteindre directement ou indirectement les femmes et les enfants.
11. Au *Viet Nam*, 62 pour cent des aliments du PAM et 80 pour cent des ressources non alimentaires sont ciblés sur les femmes. Toutefois, en raison de la forte incidence de la malnutrition dans les groupes pauvres et vulnérables, il a fallu prévoir des composantes spécifiques bien ciblées pour remédier aux carences nutritionnelles chez les femmes et les enfants. Le projet sur les micronutriments est exécuté dans 450 communes de 25 arrondissements où vivent des communautés pauvres de diverses origines ethniques. Il

<sup>1</sup> Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.



visé 53 322 enfants mal nourris, 140 000 femmes enceintes et 280 800 agents de santé. La moitié des bénéficiaires sont des femmes, et la moitié des enfants de moins de trois ans. Les agents de santé primaire chargés de dispenser une éducation sanitaire et de surveiller le poids et l'état de santé des bénéficiaires touchent aussi des rations d'encouragement. Depuis le lancement du projet en 1995/96, la fréquentation des dispensaires par les femmes enceintes et les mères allaitantes a augmenté et l'état nutritionnel des enfants gravement sous-alimentés s'est amélioré. Le système de suivi et d'évaluation (S&E) contrôle de près la morbidité, la mortalité et les indicateurs de carence afin d'évaluer l'impact à long terme du programme sur la nutrition des enfants.

En **Equateur**, le projet sur les micronutriments vise à améliorer l'état de santé et la nutrition de 500 000 élèves des deux sexes écoles primaires et à réduire l'incidence des parasites intestinaux dans les zones les plus pauvres du pays en distribuant des rations enrichies en vitamines et minéraux essentiels. Il est complété par un volet spécial à l'intention des mères: du matériel d'information, d'éducation et de communication est produit et utilisé pour leur donner des notions de santé et d'hygiène. Les femmes participent au projet: elles distribuent les aliments et préparent et servent les collations. Cette participation les aide à: a) assurer la nutrition, l'assiduité scolaire et l'éducation de leurs enfants; b) s'instruire, améliorer leur bien-être et acquérir des notions pratiques de nutrition et de cuisine saine; c) bénéficier d'un transfert de revenu sous forme d'aliments; d) avoir la possibilité de prendre des décisions en tant que gestionnaires de l'aide alimentaire; et e) se responsabiliser. Elle aura aussi des effets multiplicateurs, car les participantes transmettront leur expérience à leurs voisines et aux autres femmes qu'elles rencontreront.

## **Engagement 2: Prendre de mesures propres à assurer aux femmes l'égalité d'accès et la pleine participation aux structures du pouvoir et à la prise de décisions**

12. Cet objectif est particulièrement difficile à atteindre concrètement en raison des nombreuses normes socioculturelles, religieuses et politiques qui font obstacle à la promotion de la femme. Le PAM est à l'avant-garde dans ce domaine; il utilise des méthodes inédites d'intervention à la base en créant des comités de femmes, en renforçant les associations féminines et en accroissant la participation des femmes dans les structures communautaires. En **Gambie**, le renforcement de la vie associative des femmes a débouché sur la création d'une Commission regroupant les femmes de 132 villages, le North Bank Women's Development Committee, qui a pour vocation de promouvoir la participation des femmes au développement et aux décisions touchant le bien-être économique et social. Le PAM a aidé à acquérir deux tracteurs qui servent à labourer les rizières et à livrer la production des femmes au marché. Les femmes ont produit un surcroît de revenu de 8 000 dollars et sont sorties de la marginalité grâce à leur participation aux décisions; elles ont ainsi pu: a) acquérir une certaine maîtrise sur leur avenir économique; b) jouer un rôle actif dans la mobilisation et la sensibilisation d'autres femmes; et c) gérer elles-mêmes leurs ressources. Leur situation socio-économique s'est donc beaucoup améliorée.
13. Au **Bénin**, le PAM a appuyé la création de banques de céréales et de coopératives de production et de commercialisation de céréales dans lesquelles les femmes sont majoritaires et entièrement responsables de la gestion. Il se propose de redoubler d'efforts pour accroître la participation des femmes dans tous les domaines, notamment au niveau de la prise des décisions, surtout dans le Nord, où la coutume les tient à l'écart des activités de production vivrière et des activités vivres-contre-travail.



La participation des femmes aux décisions n'est nulle part plus contrariée qu'en **Afghanistan**, au **Yémen**, au **Pakistan** et dans la **Bande de Gaza** et sur la **Rive occidentale**, où des traditions profondément enracinées les excluent inexorablement.

Pourtant, leur participation à la gestion de l'aide alimentaire progresse régulièrement, encore que lentement. Au **Yémen**, des comités de femmes ont été constitués pour superviser les réfugiées qui mesurent les rations et les distribuent aux ayant-droit. Cela accroît beaucoup le prestige des réfugiées, qui contrôlent la validité des cartes de rationnement et ont le pouvoir de refuser la ration si la carte n'est pas en règle. Sur les 24 personnes chargées de la manutention et de la distribution des aliments, huit sont des femmes. Même elles sont somaliennes, c'est déjà un beau succès pour un projet exécuté au Yémen. De même au **Pakistan**, le PAM encourage la participation des villageoises en appuyant la création d'organisations féminines pour la création de pépinières villageoises ou familiales, la ligniculture et le choix des arbres à planter dans les zones d'aménagement des ressources naturelles. Quelque 116 groupes de 40 à 80 femmes ont été organisés pour renforcer le rôle socio-économique des femmes au niveau du village.

L'approche adoptée dans la **Bande de Gaza** est analogue. Le nombre des femmes participant aux distributions est passé de 50 à 150. À court terme, cela leur assure l'accès aux aliments (et donc un transfert de revenu) et une formation sur le tas, puisqu'elles doivent peser et servir les produits. À plus long terme, elles acquièrent un certain prestige, parce que, comme au Yémen, ce sont des femmes qui contrôlent les tickets d'alimentation et refusent ceux qui ne sont pas en règle. Pour cela, elles doivent avoir confiance en elles-mêmes et savoir s'imposer. En outre, le projet fournit certaines aides, notamment aux femmes qui ne bénéficient pas d'assistance sociale. En dépit des traditions sociales conservatrices, le PAM a obtenu que les tickets d'alimentation soient émis au nom des femmes, même de celles qui ne sont pas officiellement reconnues comme chefs de famille (femmes abandonnées, deuxièmes épouses, etc.).

### **Engagement 3: Prendre des mesures constructives pour faciliter l'égalité d'accès des femmes aux ressources, à l'emploi, aux marchés et aux échanges commerciaux**

#### ***Soixante pour cent des ressources du programme de pays seront ciblées sur les femmes et les fillettes dans les zones caractérisées par de grandes disparités***

14. Le PAM utilise les produits alimentaires comme catalyseur pour obtenir des ressources complémentaires en vue d'améliorer la situation sociale et l'état nutritionnel des femmes au moyen de deux types d'activité, à savoir: a) des activités vivres-contre-travail dont les femmes bénéficient i) directement parce qu'elles ont de quoi nourrir leur famille, parce que le revenu en nature qu'elles rapportent est apprécié, et parce que le pouvoir qu'elles exercent sur les aliments qu'elles apportent leur donne plus d'importance au sein de la famille; ii) indirectement parce que les services de SMI bénéficient des infrastructures de santé mises en place; et b) des activités vivres-contre-formation, ciblées sur les femmes adultes, consistant à leur donner une formation professionnelle pour qu'elles puissent gagner de l'argent. Dans l'immédiat, ces projets aident à nourrir la famille; à terme, ils peuvent relever le revenu familial et démarginaliser les femmes en leur donnant des compétences, du prestige et un potentiel de développement.
15. En **Gambie**, un projet vivres-contre-formation vise à aider des jeunes gens et des jeunes filles des campagnes à acquérir leur indépendance économique en leur donnant des compétences, des connaissances et un métier: artisanat à domicile, couture, ou teinture au noeud pour les filles et menuiserie, maçonnerie, travail des métaux, agriculture et ferronnerie pour les garçons. Le PAM a fait tout ce qu'il a pu pour assurer un juste



équilibre entre les sexes dans le groupe cible, qui compte actuellement 321 stagiaires dans cinq centres ruraux d'apprentissage. Le projet distribue aux apprentis des vivres qui servent à toute la famille, et qui constituent un transfert de revenu; il leur donne des compétences techniques qui doivent leur permettre de gagner durablement leur vie, et il fournit un service à la collectivité. Il est exécuté en collaboration avec le Département du développement communautaire et la Direction de la formation professionnelle.

16. En *Ethiopie*, les femmes sont ciblées en tant que bénéficiaires et décideuses dans deux projets vivres-contre-travail en cours. Dans le premier, la proportion de femmes parmi les bénéficiaires est passée de 22 à 37 pour cent. Le PAM a suivi de près le processus et tiré les enseignements pour améliorer la conception du projet. Les problèmes spécifiques des femmes, et en particulier l'accroissement de leur charge de travail, ont été pris en considération dans le suivi du projet. Le deuxième est un projet d'assistance alimentaire ciblé sur les femmes des villes auxquelles il donne une formation technique susceptible de déboucher sur des activités lucratives tout en les soulageant d'une partie de leurs tâches familiales grâce à l'amélioration des services de garderie. Les résultats dépassent les prévisions: 60 pour cent des bénéficiaires visées participent aux activités vivres-contre-formation, 93 pour cent aux activités lucratives et 100 pour cent aux activités d'apprentissage.
17. Au *Burundi*, le PAM utilise l'aide alimentaire dans des microprojets destinés à aider les femmes à se réinstaller dans leur village d'origine et à reconstruire leur existence. Au total, 6 000 femmes ont bénéficié de l'aide du PAM pour louer et cultiver des lopins où elles produisent des cultures de rente et vivrières (250 tonnes), essentiellement du riz et du coton. La vente de leur production, la boulangerie artisanale et des artisanats traditionnels leur rapportent de l'argent qui leur permet de se nourrir et grâce auquel elle pourront acquérir une autonomie durable. Ces activités ont un effet multiplicateur, car 40 pour cent du produit de la vente des articles de boulangerie et d'artisanat sont réinvestis.



Dans la **région Amérique latine et Caraïbes**, une évaluation par sexe des avantages a été faite pour 80 pour cent des projets de développement du PAM. On a constaté que les femmes constituaient en général 50 pour cent des actifs, mais qu'elles bénéficiaient moins des services que les hommes, en particulier en ce qui concerne la formation et le crédit. En **Colombie**, les activités vivres-contre-travail avaient donné à des représentantes des communautés plus de pouvoir et leur avaient ouvert de nouvelles perspectives d'action dans la vie publique. En **Bolivie**, c'étaient les hommes qui décidaient dans quelle mesure les femmes pouvaient participer aux activités vivres-contre-travail, et au **Nicaragua** ils avaient la mainmise sur les rations alimentaires. Cette évaluation a amené le PAM à modifier la conception des projets de façon que les femmes en bénéficient davantage et aient plus de pouvoir sur les rations alimentaires. Il a fait en sorte que les associations de producteurs admettent des femmes comme membres et leur donnent des responsabilités, notamment pour la réception des rations vivres-contre-travail. En **Bolivie**, le plan d'opérations a été modifié sur plusieurs points (système de suivi, rapports, gestion) et en **Equateur**, le système informatisé S&E produit des indicateurs permettant de suivre séparément pour les deux sexes les résultats du projet. Au **Honduras**, un système participatif de planification intégrant pleinement les femmes a été mis en place pour élaborer des plans d'opérations tenant compte des disparités entre les sexes et mobiliser des ressources afin d'assurer que les femmes aient accès à un nouveau projet de foresterie et en bénéficient.

En **Afghanistan**, étant donné les pratiques discriminatoires des Talibans, le PAM a suspendu la plupart de ses projets de remise en état parce que les femmes sont empêchées d'y participer et d'en bénéficier à égalité avec les hommes. Certains projets vivres-contre-formation qui répondaient à des besoins immédiats et stratégiques des jeunes femmes en leur fournissant des aliments et en leur donnant un métier (broderie traditionnelle, tissage de tapis, petit élevage, etc.) ainsi qu'une formation sanitaire ont été maintenus. Quelque 6 885 femmes, pour la plupart encore adolescentes, bénéficient directement de ces projets dans le pays. Les bénéficiaires indirects sont leurs familles, qui comprennent en moyenne sept personnes chacune: on peut donc estimer le nombre total de bénéficiaires à 48 195. A plus long terme, ces jeunes femmes, grâce à la compétence qu'elles auront acquise, pourront jouer un rôle économique et social actif quand les décrets qui limitent leurs activités et leur liberté de mouvement seront abrogés. Certains de ces projets sont exécutés en collaboration avec des ONG féminines afghanes qui sont ainsi amenées à participer à la gestion de l'aide alimentaire.

18. Au **Pakistan** et au **Yémen**, le PAM s'emploie à améliorer la situation économique des femmes en les chargeant de diriger des actions de protection de l'environnement, en leur donnant un niveau d'alphabétisation fonctionnelle suffisant pour qu'elles puissent entreprendre des activités économiques et en leur fournissant les moyens de bénéficier des biens créés par ses projets et de décider de leur utilisation. Au **Pakistan**, les femmes étaient au départ exclues du projet d'aménagement des ressources naturelles, malgré le rôle important qu'elles jouent dans ce domaine, notamment du fait qu'elles sont responsables de l'approvisionnement en bois de feu. Le PAM a effectué une étude sexospécifique à l'issue de laquelle les femmes ont pu participer à la planification du programme de bons d'alimentation à l'appui de l'épargne et du crédit et en bénéficier elles-mêmes. Elles reçoivent des bons d'alimentation pendant qu'elles apprennent à produire des semences. Le projet a stimulé la création de 116 groupes de femmes, comprenant quelque 4 000 membres, qui reçoivent de la nourriture, une formation et des moyens de production pour entreprendre de activités lucratives. Au **Yémen**, le PAM a mené des activités d'alphabétisation parallèlement à son projet de formation des réfugiés somalis car 62 pour cent des analphabètes dans les camps de réfugiés sont des femmes: celles-ci pourront ainsi devenir plus autonomes en gagnant et épargnant de l'argent.



### **Cibler sur les filles 50 pour cent des ressources de chaque programme de pays affectées à l'éducation**

19. Le PAM a pris l'engagement de donner effet à cette orientation stratégique de l'ONU, fondée sur le principe que l'éducation est un droit fondamental de la personne et qu'elle contribue à donner aux femmes l'autonomie sociale et économique.
20. Dans les projets d'alimentation scolaire, la direction du PAM veille à ce que les ressources soient également réparties entre garçons et filles pour stimuler la scolarisation et l'assiduité des filles. En 1997, six projets de ce genre, représentant au total de 70 millions de dollars d'aide alimentaire, dont la moitié directement ciblés sur les filles, ont été approuvés. En outre, les budgets des projets en cours sont actuellement modifiés en application de la politique de parité entre les sexes dans l'allocation des ressources. L'objectif quantitatif devra être relevé si le PAM veut appliquer ses principes en matière d'éducation des filles dans les pays tels que le Pakistan ou l'Afghanistan où les disparités sont énormes.

Même en l'absence de statistiques, on sait que les disparités entre les sexes sont plus grandes en **Afghanistan** que n'importe où ailleurs, car les indicateurs socio-économiques de ce pays sont les plus bas du monde. Le PAM défend activement le droit des filles à l'éducation, car il s'agit d'**un droit fondamental de la personne** et il est prêt à appuyer la scolarisation des filles dès que les édits seront abrogés.

21. Au **Pakistan**, le PAM a inauguré la formule des rations "à emporter" pour promouvoir l'éducation des filles en milieu rural et réduire les taux d'abandon, les disparités entre les sexes et l'absentéisme des enseignants tout en faisant participer les femmes à la gestion du projet. La population cible de ce projet, qui intéresse 900 écoles pakistanaïses, est constituée par 127 343 fillettes et 5 883 enseignantes. Les bénéficiaires sont actuellement au nombre de 51 900: 50 000 écolières et 1 900 enseignantes. C'est un beau succès dans un pays où les femmes seules sont pratiquement des exclues et où l'éducation des filles est considérée comme infiniment moins importante que leurs tâches ménagères. On a choisi pour ce projet d'utiliser un seul produit, l'huile alimentaire, qui est chère et très appréciée. Les femmes sont entièrement responsables de la gestion du projet au niveau du district et au niveau des écoles primaires; ce sont elles qui assurent l'entreposage et la distribution ainsi que le suivi et l'établissement des rapports. Elles y gagnent un transfert de revenu (sous forme de rations), l'occasion de participer aux processus décisionnels dans le cadre de la gestion du projet et une amélioration de leur statut social et de leurs perspectives d'émancipation à plus long terme.
22. Au **Yémen** et à **Gaza**, le principe est le même. Au Yémen, le PAM a consacré en 1997 86 pour cent des ressources qu'il a affectées à l'éducation dans ce pays à la distribution de rations alimentaires à 86 000 écolières pour améliorer leur état nutritionnel et leurs résultats scolaires et leur donner un environnement scolaire et social plus propice aux échanges et à l'épanouissement. A **Gaza**, il a ciblé son effort dans le domaine de l'éducation sur l'alphabétisation des femmes adultes. Cinq cent femmes rurales ont reçu des rations et appris à lire et à écrire. Beaucoup de celles qui avaient fini le premier cours se sont inscrites au deuxième, bien que les rations aient été délibérément réduites pour éviter de créer une dépendance. Au début de 1998, le Programme a appuyé un autre centre rural d'alphabétisation.



23. En *Ethiopie* et en *Gambie*, comme dans d'autres pays, le PAM a renforcé son action à l'appui de l'éducation des filles en exécutant des programmes d'alimentation scolaire et en exigeant la garantie que les fonctionnaires et les partenaires veilleraient à ce que la moitié des ressources du PAM aille aux filles. Grâce à un projet de ce type en *Ethiopie*, le taux de scolarisation effective des filles est passé de 40 à 43 pour cent. Le projet a parrainé une analyse par sexe pour déterminer les moyens d'améliorer l'assiduité des filles. Il est apparu que des mécanismes opérationnels et des systèmes de suivi étaient nécessaires pour que les filles puissent bénéficier de l'éducation à égalité avec les garçons. Il a notamment été suggéré qu'il faudrait réduire les coûts directs et indirects (coûts d'opportunité) de la scolarisation des filles et améliorer l'environnement scolaire en équipant les écoles pour elles. D'où un certain nombre d'innovations, à savoir: a) sensibilisation des communautés aux efforts de promotion de l'éducation des filles; b) décision de moduler l'assistance du PAM aux écoles en fonction du taux de scolarisation des filles; c) assistance aux crèches et jardins d'enfants pour libérer les jeunes filles de la garde des enfants; et d) participation active d'au moins deux femmes à toutes les commissions chargées de l'alimentation dans les écoles. En *Gambie*, l'assistance du PAM à l'alimentation des enfants d'âge préscolaire et aux garderies a deux objectifs complémentaires: a) améliorer la nutrition des enfants et assurer la parité entre les sexes dès le début de la scolarité et du développement; et b) libérer les mères de la garde des enfants pour qu'elles puissent avoir des activités constructives. Le PAM fournit une assistance à 49 centres dans lesquels 10 000 enfants reçoivent de la nourriture; en même temps, 2 000 mères peuvent se livrer à la petite agriculture et à des activités lucratives. En outre, 259 cuisinières bénéficient d'un transfert de revenu sous forme des rations alimentaires qu'elles touchent à titre de rémunération pour leur travail dans les centres d'alimentation.

#### **Engagement 4: Produire et diffuser des données ventilées par sexe**

24. Le Plan d'action de Beijing souligne la nécessité de disposer de données ventilées par sexe pour améliorer la programmation et pour évaluer l'amélioration de la condition féminine. Pour cela, il faut: a) un bon système S&E qui fournisse aux dirigeants les informations dont ils ont besoin pour améliorer le ciblage des projets et garantir que les femmes en bénéficient à égalité avec les hommes; et b) des mécanismes institutionnels de reddition de comptes.

#### **Données ventilées par sexe dans le système actuel S&E**

25. Malgré toute la bonne volonté du personnel, les capacités sont encore insuffisantes pour rassembler toutes les données qui seraient utiles pour faciliter la gestion, comprendre la finalité de cet effort et utiliser de nouvelles méthodes de suivi afin de recueillir des données ventilées par sexe, et dépasser la conception traditionnelle du suivi de l'aide alimentaire. Lors d'une enquête récente du PAM sur les besoins en matière de suivi et d'évaluation, les surveillants du PAM ont déclaré qu'ils ne savaient pas toujours très bien quelles questions ils devaient poser aux bénéficiaires. De plus, les modèles de rapport ne leur permettaient pas de commenter les réponses. Or, la ventilation des données est essentielle pour améliorer le ciblage et atteindre les plus vulnérables. Le PAM continue à attacher une haute priorité à la collecte de données sur l'accès à la nourriture, les disponibilités alimentaires, les stratégies de survie et les mécanismes de dernier recours. Le personnel du PAM pense qu'une approche participative de la collecte et de l'analyse des données contribuerait à créer les conditions nécessaires à la collecte de données ventilées par sexe et aiderait tous les intéressés à mieux comprendre les rôles et les besoins spécifiques de chaque sexe.



26. Certains bureaux extérieurs du PAM - en *Inde*, au *Pakistan*, et dans plusieurs pays d'*Amérique latine et des Caraïbes*, essaient de nouvelles approches ou révisent leurs procédures de suivi et d'évaluation. En *Inde*, on révisé actuellement les outils d'évaluation en vue de la ventilation par sexe et un effort de sensibilisation du personnel a été entrepris. Au *Pakistan*, les modèles de rapport et les listes de contrôle utilisés pour le suivi et l'évaluation ont été révisés; de plus des fonctionnaires de sexe féminin assurent les activités de suivi au contact des bénéficiaires pour recenser les problèmes et évaluer les acquis.
27. En *Bolivie*, des systèmes S&E constants utilisant des indicateurs sexospécifiques et dans lesquels les femmes bénéficiaires participent au suivi des produits alimentaires ont été mis en place. Une unité spéciale a été créée pour fournir des données ventilées par sexe et suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Engagements du PAM en faveur des femmes. A *Haïti* et au *Guatemala*, les capacités de suivi et d'évaluation ont été renforcées pour répondre à la nécessité de recueillir des données ventilées par sexe et de suivre les progrès accomplis. La formation a porté sur l'identification des indicateurs sexospécifiques et sur l'utilisation des techniques d'évaluation rurale participative pour la collecte et l'analyse des données ainsi que pour l'établissement des rapports. Une activité de formation des formateurs a eu lieu en Amérique centrale en avril à l'intention de participants du PAM et d'ONG et de leurs homologues (voir section II, paragraphes 32 à 35).

### **Amélioration des mécanismes institutionnels de reddition de comptes**

28. Les mécanismes institutionnels responsables de la mise en oeuvre et du suivi des Engagements du PAM en faveur des femmes sont:
- a) un Groupe de travail pour la parité entre les sexes, présidé par le Directeur exécutif adjoint, qui s'occupe des activités de plaidoyer et de collecte de fonds et qui donne des orientations;
  - b) des responsables pour l'égalité entre hommes et femmes qui veillent à ce que les projets soient élaborés en tenant compte des sexospécificités et s'emploient à faire évoluer l'attitude du personnel du PAM et de ses homologues par des activités de sensibilisation; et
  - c) une action de plaidoyer au niveau des communautés pour la mise en œuvre et le suivi des Engagements du PAM en faveur des femmes en vue de préparer les bénéficiaires des deux sexes ainsi que le personnel de terrain.
29. En outre, on contrôle toutes les opérations d'urgence et les interventions prolongées en faveur de réfugiés pour assurer que les agents d'exécution garantissent une répartition paritaire des ressources et la participation des femmes à la gestion de l'aide alimentaire. Les bureaux régionaux appliquent des critères rigoureux à toutes les demandes de secours d'urgence et les gouvernements doivent s'engager à utiliser des mécanismes d'exécution participatifs afin de renforcer le rôle des femmes dans les plans d'opérations existants. Pour tous les projets, aussi bien les opérations d'urgence que les projets de redressement, les mémorandums d'accord prescrivent de contrôler le caractère participatif de la planification et le rôle des femmes dans la gestion de l'aide alimentaire et de veiller à ce que les femmes et les enfants vulnérables reçoivent assez de nourriture.
30. La reddition de comptes est assurée au moyen d'un système transparent d'examen qui rend les dirigeants responsables de la mise en œuvre des engagements de Beijing et notamment de l'engagement de tout faire pour réaliser d'ici 2001 la parité des sexes dans



l'emploi, conformément à l'objectif des Nations Unies. A cet effet, la Division des ressources humaines a adopté une politique active d'embauche, de promotion et de fidélisation du personnel grâce à laquelle:

- a) la proportion de femmes dans les effectifs de classe P-5 est passée de neuf pour cent en 1992 à 23 pour cent en 1997. En outre, 23,2 pour cent des fonctionnaires de classe D-1 et 25 pour cent des fonctionnaires de classe D-2 sont des femmes; et
  - b) la proportion de femmes embauchées a plus que triplé: elle était de 43 pour cent en 1997 contre 12 pour cent en 1994.
31. De plus, les dirigeants des bureaux extérieurs ont reçu l'instruction d'utiliser les registres locaux de consultants pour susciter des candidatures d'experts de la problématique hommes-femmes. Il doivent également utiliser le système de notation du personnel pour corriger les disparités.

## II. AUTRES INITIATIVES VISANT A GENERALISER LA PERSPECTIVE SEXOSPECIFIQUE

### Formation à la problématique hommes-femmes

32. Pour donner effet aux engagements de Beijing en faveur des femmes, le PAM a compris qu'il devait entreprendre un vaste programme de formation afin de préparer le personnel et les homologues à mieux comprendre la problématique hommes-femmes. Autrefois, l'objectif de la formation était d'apprendre à vérifier que les produits alimentaires parviennent bien aux bénéficiaires, sans se préoccuper spécifiquement des besoins des femmes. Aujourd'hui, la stratégie du PAM vise à:
- a) faire mieux comprendre la problématique hommes-femmes;
  - b) faire en sorte que cette sensibilisation se traduise dans les comportements et trouve une expression concrète dans la conception des projets, les activités de formation et les décisions;
  - c) créer les conditions nécessaires à une véritable intégration des sexospécificités en tirant les enseignements des méthodes et projets des femmes; et
  - d) créer une capacité de suivi systématique, par des méthodes participatives, de tout ce qui concerne les sexospécificités.
33. Le Fonds d'action pour l'égalité entre hommes et femmes a financé beaucoup d'initiatives visant à renforcer les capacités à tous les niveaux:
- **La Division des ressources humaines** a mis au point pour l'ensemble du programme une stratégie de formation utilisant des jeux de rôle, des études de cas et d'autres méthodes pédagogiques adaptées pour donner aux femmes plus de pouvoir et un plus grand rôle dans les processus décisionnels.
  - **Le Service de soutien technique** a consacré 85 000 dollars à un atelier d'évaluation des besoins de formation à la problématique hommes-femmes et aux méthodes participatives en Ethiopie, dont est issue une stratégie de formation actuellement en cours de mise au point qui sera mise à l'épreuve au printemps dans le cadre d'un atelier de préparation aux situations d'urgence. Une partie des fonds ont été utilisés pour financer l'évaluation des besoins en matière de suivi et d'évaluation (voir



section II, paragraphes 32 à 35). Des ateliers de formation à la problématique hommes-femmes ont été organisés à l'intention des coordonnateurs de programmes pour leur donner des méthodes, des mécanismes et des outils de programmation sexospécifique.

34. Les bureaux régionaux ont adopté une stratégie commune pour préparer le personnel du PAM et les homologues à mettre en œuvre les engagements de Beijing au moyen d'ateliers d'évaluation des besoins et de formation, à la suite desquels des plans d'action ont été élaborés. Par exemple:

- **Le Bureau régional pour l'Asie (OAP)** a fourni 75 000 dollars pour financer deux ateliers de formation à la problématique hommes-femmes au Bangladesh et en Chine ainsi qu'un atelier de planification stratégique et de suivi et d'évaluation afin de donner au personnel des éléments de réflexion stratégique et des compétences de planification pour les préparer à appliquer et suivre la politique axée sur la personne humaine qui est celle du PAM. Une petite partie de cette somme a été utilisée pour financer une bourse de voyage décernée à la lauréate du concours de la meilleure contribution aux programmes féminins organisé dans le cadre de la Journée internationale de la femme. Il s'agit d'une surveillante de l'aide alimentaire du PAM en Afghanistan qui s'est distinguée lors d'une visite d'un projet féminin en Iraq.
- **Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (OLC)** a fourni 125 000 dollars pour évaluer les besoins à Cuba, en République dominicaine, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou afin de diagnostiquer les lacunes des compétences en matière de suivi et d'évaluation sexospécifiques. Cette évaluation a été suivie d'un atelier de sensibilisation à la problématique hommes-femmes et d'une activité pilote de formation au suivi et à l'évaluation participatifs, différenciés selon le sexe. Dans les deux ateliers, on s'est efforcé d'apprendre au personnel et aux homologues à intégrer une perspective sexospécifique dans la conception des projets.
- **Le Bureau régional pour l'Afrique (OSA)** a consacré 325 000 dollars à divers ateliers de formation nationaux et régionaux en vue de: a) sensibiliser le personnel à la problématique hommes-femmes et modifier les attitudes tant sur le lieu de travail que dans les contacts avec les bénéficiaires; et b) renforcer les capacités de préparation sexospécifique en cas de catastrophe au moyen des méthodes participatives d'évaluation en milieu rural. Un atelier régional a été organisé au Sénégal pour former les dirigeants et coordonnateurs du PAM à l'analyse différenciée par sexe. Les participants ont appris à utiliser cette méthode; la première étape est une évaluation des besoins effectuée pour le terrain qui sert de base pour identifier les quatre étapes du cadre d'analyse différenciée par sexe<sup>1</sup> et les intégrer dans l'élaboration des projets.
- **Le Bureau régional pour la Méditerranée, le Moyen-Orient et la CEI (OMC)** a consacré 128 000 dollars à trois ateliers de formation à la problématique hommes-femmes organisés respectivement à Amman, Damas et Tunis à la fin de 1996 à l'intention des Directeurs de pays, des chargés de programmes, du personnel national et des homologues en vue d'élaborer une approche commune de la politique

<sup>1</sup> Les quatre étapes sont: i) l'identification et l'analyse des facteurs qui influent sur le développement dans la zone du projet; ii) l'évaluation du profil des activités par sexe; iii) l'évaluation du profil des ressources par sexe; et iv) l'intégration des besoins sexospécifiques ainsi recensés dans l'élaboration du projet.



et des principes en matière de sexospécificité et de renforcer les compétences pour le ciblage, l'utilisation des outils participatifs et le suivi de l'égalité entre les sexes.

35. On a constaté que trois démarches pouvaient renforcer les effets positifs de tous les types de formation, à savoir: a) l'évaluation par sexe des avantages tirés des projets et opérations en cours; b) des périodes de travail sur le terrain pendant l'atelier; et c) la participation des dirigeants pour assurer que l'atelier débouchera sur l'intégration d'idées novatrices dans le plan de travail du bureau et/ou du pôle régional.

### **Formation au suivi et à l'évaluation sexospécifiques**

36. Le Service de soutien technique du PAM a lancé une initiative majeure pour apprendre au personnel et aux homologues à mieux intégrer la perspective sexospécifique dans le système S&E. Une des priorités de la stratégie d'amélioration des programmes du PAM est de renforcer les capacités de: a) suivi qualitatif socio-économique et sexospécifique du profil des bénéficiaires; et b) suivi de la répartition des avantages des projets et de la participation des bénéficiaires. Cette initiative est financée en partie par une petite allocation du Fonds d'action pour l'égalité entre hommes et femmes. La Norvège a fourni une somme plus importante - 213 675 dollars - pour financer les activités de 1998, notamment le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation qualitatifs au niveau des pays. Cette initiative vise à mieux préparer le personnel et les homologues au suivi et à l'évaluation qualitatifs au moyen des activités suivantes:

- a) évaluation des besoins dans certains pays d'Amérique centrale, d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie en vue de:
  - i) évaluer les systèmes S&E existants;
  - ii) déterminer des mécanismes de suivi et d'évaluation qualitatifs et participatifs;
  - iii) identifier des candidats (personnel du PAM et homologues) pour l'atelier pilote; et
  - iv) recueillir et analyser les données nécessaires pour mettre au point des modules de formation du personnel. Ces activités avaient été menées à terme en octobre 1997.
- b) Ateliers de formation pilotes pour apprendre au personnel du PAM et aux homologues à utiliser des outils participatifs et qualitatifs pour le suivi des bénéficiaires et des avantages produits par les projets. En novembre-décembre 1997, deux ateliers pilotes ont été organisés à l'intention de 50 fonctionnaires du PAM, dont 30 ont été sélectionnés pour un atelier sur la formation des formateurs.
- c) Un atelier de formation des formateurs organisé en avril 1998 a permis à des fonctionnaires du PAM d'acquérir les compétences nécessaires pour former des formateurs en matière de suivi et d'évaluation qualitatifs et d'outils participatifs afin de renforcer les capacités nationales et locales de formation du personnel et des homologues. Ces activités auront un effet multiplicateur et réduiront le besoin de recourir à des experts extérieurs coûteux.

Une fois menée à terme, cette initiative garantira la cohérence des activités de suivi et améliorera notablement la collecte de données ventilées par sexe et leur utilisation pour la planification et le suivi.

### **Orientation technique, conseils et assistance**

37. Les bureaux régionaux et de pays reçoivent régulièrement des orientations et une assistance techniques. Divers outils et directives ont été élaborés à cet effet:



- **Un glossaire multilingue** (anglais, arabe, espagnol et français) **intitulé Les hommes, les femmes et les sexes** est en préparation. Il devrait faciliter les communications à tous les niveaux et il sera distribué au personnel et aux homologues.
- Des **directives opérationnelles** ont été élaborées pour assurer l'intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les activités et faciliter la tâche des dirigeants et du personnel de terrain lors de l'élaboration des projets. Ces directives comprennent:
  - a) **des directives pour l'aide du PAM au secteur de l'éducation dans le cadre de l'alimentation scolaire** et un manuel de suivi et d'évaluation. Ce dernier a récemment été entièrement remanié. Complémentaire des directives, il traite des aspects du suivi et de l'évaluation qui concernent l'alimentation dans les écoles, et notamment de la collecte de données ventilées par sexe au cours de tournées de terrain et de missions de suivi au contact des bénéficiaires. Ces directives ont été encore affinées par des instructions élaborées conjointement par l'UNESCO et le PAM en vue d'explicitier la politique opérationnelle concernant: a) la proportion des ressources ciblée sur les filles; b) la possibilité de réaliser cet objectif dans certains contextes locaux; et c) les solutions pratiques pour les programmes.
  - b) **Santé maternelle et infantile (SMI)**. Etant donné le grand nombre de projets qui visent à améliorer la nutrition des femmes enceintes et des mères allaitantes, des directives relatives à la SMI sont en préparation en vue d'améliorer le ciblage et la proportion des avantages qui vont aux plus vulnérables.
  - c) **Directives sexospécifiques pour la planification des projets**. On met actuellement la dernière main à des directives concernant la **mise en œuvre de la politique de parité entre les sexes dans les programmes et projets** qui aideront à intégrer une perspective sexospécifique tout au long du cycle des programmes. Ces directives englobent toutes les étapes du cadre d'analyse socio-économique différenciée par sexe.
- **Avis technique et assistance sur le tas**. Un soutien technique régulier concernant la parité hommes-femmes est assuré au moyen de visites sur le terrain et en réponse à des besoins particuliers. Par exemple 16 pays bénéficiant du Mécanisme de promotion de la santé des femmes et de lutte contre les carences en micronutriments ont reçu une assistance technique. Un expert PAM/UNESCO de l'éducation des filles a examiné l'assistance du PAM aux pays d'Afrique occidentale et a donné une assistance technique à toutes les missions d'évaluation de l'éducation pour déterminer les possibilités d'aide alimentaire à l'appui de l'éducation des femmes. De plus, certains bureaux de pays (en Ethiopie par exemple) ont pris l'initiative de commander des études en vue d'améliorer la conception des projets du point de vue de la problématique hommes-femmes. Ces études ont proposé: a) des idées de projets pour accroître la participation des femmes aux projets vivres-contre-travail; b) des méthodes propres à améliorer les taux d'inscription et d'assiduité dans le cadre des projets d'alimentation scolaire; c) la conception de projets efficaces de création de revenus; d) l'évaluation d'un projet visant à améliorer l'éducation par l'alimentation scolaire; et e) une évaluation des systèmes actuels S&E.



### III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

38. Le PAM devrait garder présentes à l'esprit les conclusions ci-après:

- a) **Intégration d'une perspective sexospécifique.** Les nombreux exemples cités prouvent que l'intégration d'une perspective sexospécifique progresse régulièrement, en particulier au niveau de la direction et de la reddition des comptes. On continuera à analyser et documenter les pratiques exemplaires pour les diffuser et les reproduire et pour en rendre compte dans l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des engagements de Beijing. Toutefois, l'intégration d'une perspective sexospécifique dans l'esprit des conclusions de l'ECOSOC (voir paragraphe 2) souffre de la persistance de certaines idées fausses, et principalement de l'idée que la problématique hommes-femmes se limite aux problèmes des femmes. D'où:
  - i) l'absence de cadre et de méthode pour l'analyse par sexe et notamment pour l'analyse des rôles tant des hommes que des femmes. Du fait de cette optique biaisée, la complémentarité des rôles est ignorée et il n'en est pas tenu compte dans la planification des programmes;
  - ii) une approche inadaptée, fondée sur une conception traditionnelle des métiers féminins et des moyens de donner aux femmes des compétences pour des activités lucratives, et qui risque d'accentuer leur marginalisation au lieu de les intégrer, sans que ce risque soit évalué; et
  - iii) la pratique consistant à plaquer de petites composantes ici et là dans les projets de développement au lieu d'intégrer une perspective sexospécifique dans tout le cycle des programmes (y compris dans le suivi et l'évaluation).
- b) **Mécanismes et processus institutionnels.** Les mécanismes institutionnels sont bien établis et opérationnels; mais les processus laissent encore à désirer, notamment:
  - i) **la collecte des données:** le système de collecte de données ventilées par sexe appelle des améliorations en ce qui concerne tant la collecte elle-même que l'analyse; il produit souvent des données inutilisables, de sorte qu'il est impossible de traiter comme il convient les problèmes sexospécifiques; et
  - ii) **l'évaluation:** le programme de formation et de renforcement des capacités a besoin d'être complété par un système de suivi pour évaluer la sensibilité et la réponse aux sexospécificités et détecter les points sur lesquels il doit être renforcé ou mis à jour.

39. Le Secrétariat prend les engagements suivants:

- a) de consolider les acquis au moyen d'une approche de la planification des programmes fondée sur le cadre d'analyse différenciée par sexe et tenant compte des rôles de chaque sexe;
- b) de mettre en place un système S&E comprenant systématiquement la collecte de données ventilées par sexe afin d'évaluer les progrès et d'améliorer la planification et l'efficacité des programmes;
- c) d'élaborer des directives opérationnelles pour l'intégration d'une perspective sexospécifique au siège et sur le terrain et d'assurer la formation nécessaire à leur mise en œuvre;
- d) d'élaborer une méthodologie de ciblage sexospécifique pour garantir que les avantages du projet profitent à ceux à qui ils sont destinés; et



- e) de créer une masse critique de personnel motivé, expérimenté et connaissant la théorie et la pratique de la problématique hommes-femmes qui puisse mener une action de plaidoyer en faveur de l'intégration généralisée d'une perspective sexospécifique.
40. Il faudra pour cela des ressources financières supplémentaires. Le Directeur exécutif prélèvera des crédits limités sur le budget approuvé, mais il faudra un appui supplémentaire des donateurs pour renforcer la capacité d'intégration des sexospécificités, notamment au niveau des bureaux de pays et des pôles régionaux.

